

- **Les attributions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail**
 - La visite des locaux de travail : pratiquer la « chasse aux risques »
 - Enquêtes : Enquêtes du CSE en matière d'accident du travail et maladies professionnelles
 - Le droit d'alerte en santé et sécurité au travail : expression, consignation et registre, suites à donner
 - Le droit d'alerte pour atteinte aux droits des personnes : expression, consignation, suites à donner
 - Le droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement : expression, consignation et registre, suites à donner
 - Les dispositions particulières en cas de travaux réalisés dans l'établissement par une entreprise extérieure :
 - Obligations d'information et de collaboration entreprise utilisatrice / entreprise intervenante
 - Rôle et missions du CSE : inspection préalable commune et plan de prévention, réunions et inspections périodiques et réception des travaux
 - Opérations de chargement et déchargement des marchandises

ÉTAPE 2 : SAVOIR CONDUIRE DES ACTIONS DE PREVENTION EN SECURITE & SANTE AU TRAVAIL (3 jours)

- **Les principales règles en matière de santé et sécurité au travail**
 - Les enjeux de la sécurité et santé au travail
 - Les principales sources de droit : *code du travail, règlement intérieur de l'entreprise, les recommandations de la CNAMTS, les conventions collectives et accords d'entreprise*
 - Les sources d'information en sécurité et santé au travail : INRS, MSA, OPPBTP, ANACT & ARACT
 - Les principes généraux de prévention
 - Principales règles applicables en santé et sécurité au travail
 - Obligations et responsabilités employeurs/employés en santé et sécurité au travail
 - Mise en situation : exercice de recherche et de lecture d'exigences légales en matière de sécurité et de santé au travail → utilisation de l'outil Code du Travail Numérique du Ministère du Travail, prise de connaissances des sites internet de l'INRS / MSA, de l'ANACT, de la CARSAT BFC, etc.

- **L'action préventive : les risques professionnels**
 - Connaître les risques professionnels : Les métiers, tâches courantes et ponctuelles associées, Les situations dangereuses rencontrées et les mesures de prévention et moyens de maîtrise possibles
 - Les risques liés à l'activité physique
 - Les risques liés à la charge mentale et aux risques psychosociaux
 - Les risques biologiques, chimiques et liés aux produits
 - Les risques liés aux phénomènes physiques
 - Les risques liés aux déplacements dans les locaux
 - Les risques liés aux équipements de travail
 - Les risques liés à l'organisation du travail
 - Les risques liés aux entreprises extérieures

- Etc.
- Savoir identifier et évaluer des risques professionnels :
 - Principes et méthodes d'identification et d'évaluation :
 - Faire l'inventaire des activités et définir les unités de travail
 - Identifier les situations dangereuses liées à chaque unité de travail → check-list des risques professionnels ; les 4 sources de danger.
 - Hiérarchiser les risques pour déterminer les priorités d'action.
 - Formuler des propositions de prévention des risques et établir le plan d'actions
 - Les documents utiles : La fiche d'entreprise du service de prévention et de santé au travail, les fiches de données de sécurité des agents chimiques dangereux, etc.
 - Elaboration et mise à jour du DUERP : Contribution du CSE
 - Conduire une visite d'inspection des locaux : organisation et planification des visites du CSE, guide de visite (*exemples*), compte-rendu de visite et suites à donner
 - Mise en situation : Repérage des situations dangereuses et évaluation des risques professionnels dans le cadre d'une mission d'inspection du CSE
- **L'action corrective : le traitement des accidents du travail et des maladies professionnelles**
 - Définition : accident du travail, accident de trajet, maladies professionnelles et à caractère professionnel, statistiques AT/MP, les coûts des AT/MP et taux de cotisation AT/MP
 - Gestion des AT/MP : registre des soins, déclarations et modalités de réparation
 - Mener l'enquête après l'accident
 - Principes et méthodes d'enquête
 - Identifier les circonstances : 5M et facteurs influents
 - Rechercher les causes : Arbres des causes, 5 pourquoi
 - Définir et mettre en œuvre les mesures correctives
 - Assurer les retours d'expérience
 - Savoir rédiger un compte-rendu d'enquête et suites à donner
 - Mise en situation : Analyse d'un accident de travail survenu dans une entreprise dans le cadre d'une mission d'enquête du CSE → recherche des circonstances, des causes et proposition d'actions correctives.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Remise des supports de formations et autres documents et outils utiles au CSE
- Etudes de cas pratiques
- Echanges et retour d'expériences sur les pratiques des entreprises

MODALITES D'EVALUATION/VALIDATION

- Exercice d'évaluation des connaissances fin de formation : QCM de 15 questions sur les principes de prévention et le fonctionnement, les attributions et les missions HSCT du CSE
- Correction des questions avec les élus stagiaires

DUREE

5 jours soit 35 heures

Programme mis à jour suite à la Loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail